

Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

Pourquoi ces choix malencontreux de politique budgétaire au cours des 20 dernières années ?

Jean-Paul LAMBERT *

Président de l'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (ARES)
Recteur honoraire de l'Université Saint-Louis – Bruxelles
Membre de l'Académie royale de Belgique

Dans cet article, nous examinerons la pertinence des politiques budgétaires menées dans le secteur de l'enseignement¹ de la FWB au cours de la période 2006 à 2025.

Puisque les politiques budgétaires en matière d'enseignement visent, *a priori*, à doter les établissements des moyens requis pour assurer à leurs étudiants les meilleures conditions d'enseignement, nous porterons une attention particulière à l'évolution en termes réels des moyens par étudiant des divers niveaux et types d'enseignement.

Pour chacun des secteurs de l'enseignement, les évolutions des moyens par étudiant entre 2006 et 2025 s'expliquent évidemment par les évolutions respectives des budgets (à prix constants) et des populations étudiantes concernées². Si l'évolution des populations étudiantes est hors de contrôle des responsables politiques, il n'en est pas de même pour les budgets. Les évolutions respectives des différents budgets peuvent, *a priori*, faire l'objet d'arbitrages et donc de choix de politique budgétaire. Dans le contexte institutionnel d'une FWB privée de tout pouvoir fiscal, la question qui se pose en permanence est « Faut-il amorcer – ou poursuivre – le refinancement de tel secteur de l'enseignement, plutôt que de tel autre ? » Pour décider de ces arbitrages, les responsables politiques doivent en permanence juger du caractère approprié – c.à.d. ni trop faibles, ni trop élevés - des moyens par étudiant alloués à chaque secteur. A cette fin, plutôt que d'opérer "au doigt mouillé", ils peuvent se référer aux "balises" que fournissent les comparaisons internationales. Nous verrons que – et tenterons de comprendre pourquoi - ces "balises" ont été prises en considération dans certains cas et ont été ignorées dans d'autres.

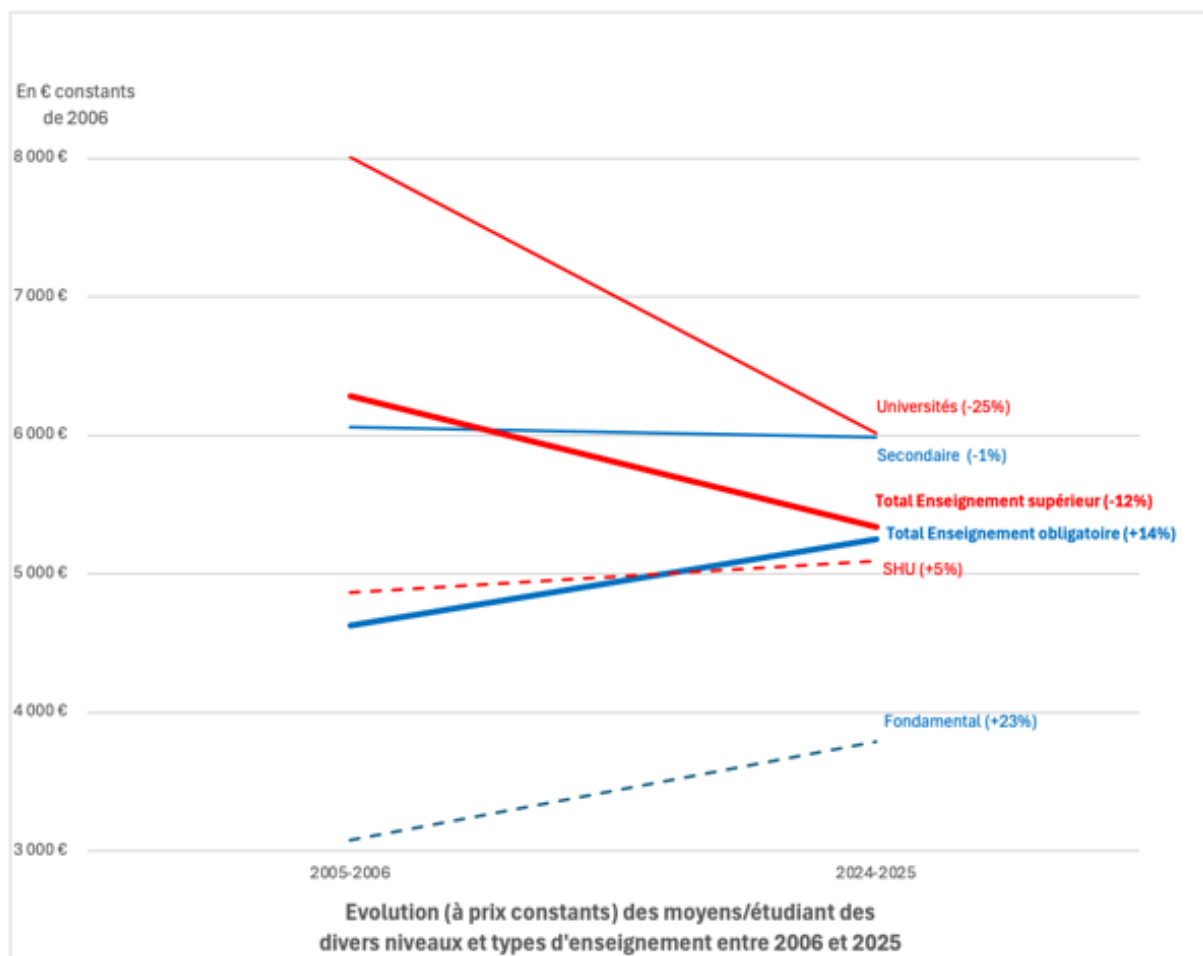
Un tableau présentant les niveaux de ces moyens par étudiant (à prix constants de 2006), pour les années 2006 et 2025, est fourni dans l'annexe 2.

* L'auteur s'exprime ici à titre personnel.

¹ Rappelons que le secteur de l'enseignement absorbe, à lui seul, près de 72% des dépenses de la FWB.

² Afin de ne pas surcharger l'article, nous présentons dans l'annexe 1 les évolutions, en termes réels (c.à.d. inflation déduite), des principaux budgets, des populations étudiantes correspondantes et des moyens par étudiant octroyés par la FWB, entre l'année 2006 et l'année 2025, avec indication des sources de ces données statistiques. Les budgets correspondent aux "dépenses d'enseignement au sens strict" retenus, pour les divers niveaux et types d'enseignement, dans la publication officielle *Les Indicateurs de l'enseignement* de la FWB.

La figure ci-dessous permet de visualiser d'un coup d'œil ces données. Elle révèle la spectaculaire convergence, en 20 ans, des moyens par étudiant des divers niveaux et types d'enseignement³.



Une telle convergence s'observe tant au sein de chacun des deux sous-secteurs (l'obligatoire et le supérieur) qu'au niveau du secteur de l'enseignement dans son ensemble (c.à.d. entre l'obligatoire et le supérieur)

Nous examinons d'abord chacun des deux sous-secteurs (l'obligatoire et le supérieur), puis le secteur de l'enseignement dans son ensemble (l'obligatoire vs le supérieur).

1. Politique budgétaire au sein de l'enseignement obligatoire

Sur la période 2006 à 2025, le budget de l'enseignement fondamental (ordinaire) a fortement augmenté (+21,4%) pour une population scolaire en quasi-stagnation (-1,4%), d'où une forte augmentation des moyens par élève (+23,1%) ; en revanche, pour l'enseignement secondaire (ordinaire), l'évolution modeste du budget (+3,8%) a presque suivi celle de la population scolaire (+5,1%) d'où une quasi-stagnation des moyens par élève (-1,3%).

³ Nous n'y avons pas inséré les données relatives à l'enseignement spécialisé (primaire et secondaire) dont les montants débordent du cadre de la figure.

L'évolution asymétrique des budgets respectifs du fondamental et du secondaire résulte d'un choix politique délibéré posé par les responsables successifs en charge de ce secteur, à la lumière des "balises" fournies par les comparaisons internationales.

Cette orientation – judicieuse – de politique budgétaire est, en effet, inspirée par la prise de conscience, de longue date, que notre enseignement secondaire figure parmi les plus coûteux de l'OCDE.

Les comparaisons internationales montrent d'ailleurs que c'est toujours le cas. Selon les données les plus récentes portant sur l'année 2021 (voir l'annexe 3), les moyens par élève de notre enseignement secondaire restent encore les plus élevés, dépassant de 5% ceux de nos voisins (Pays-Bas, Allemagne et France) et de 10% ceux des pays nordiques (Danemark, Norvège, Suède, Finlande). En revanche, pour l'enseignement primaire, nous nous situons "au milieu du peloton", avec des moyens par élève se situant entre ces deux groupes de pays (+8% par rapport aux pays voisins et -14% par rapport aux pays nordiques)⁴.

2. Politique budgétaire au sein de l'enseignement supérieur

Sur la période 2006 à 2025, les budgets de l'Université et du SHU ont progressé au même rythme (+30% pour l'Université et +31% pour le SHU) alors que la population étudiante de l'Université enregistrait une croissance 3 fois plus importante que celle du SHU (+73% pour l'Université et +25% pour le SHU). En conséquence, les moyens par étudiant de ces deux types d'enseignement supérieur ont enregistré des évolutions très divergentes : -25% pour l'Université et +5% pour le SHU.

C'est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle.

La bonne nouvelle, c'est qu'on ne peut désormais plus parler de "définancement" (en termes de moyens par étudiant) de l'enseignement supérieur dans son ensemble car ce "définancement" est déjà effacé pour le SHU : de 100 en 2006, les moyens par étudiant dans le SHU, après avoir connu un creux à 91 en 2022, sont à présent à 105 en 2025.

La mauvaise nouvelle, c'est que ce "définancement" reste très loin d'être effacé pour l'Université.

Depuis toujours, dans les gouvernements successifs, le secteur de l'enseignement supérieur est géré par un(e) seul(e) Ministre de l'enseignement supérieur en charge du budget du secteur. Comment se fait-il que les responsables successifs aient consenti à imprimer le même rythme de croissance budgétaire aux deux types d'enseignement supérieur, sans prise en considération des évolutions – très différentes – de leurs populations étudiantes, avec pour conséquence de pénaliser très fortement un de ces deux types d'enseignement ? Pourquoi n'ont-ils pas été alertés par la réduction spectaculaire de l'écart entre les moyens par étudiant de l'Université et du SHU ?

Il faut faire un sort à une réponse qui pourrait venir à l'esprit, selon laquelle les budgets respectifs de l'Université et du SHU (pour être plus précis : des HE, d'une part, et des ESA, d'autre part) sont déterminés par des "enveloppes fermées" distinctes. Cet argument ne tient pas : d'une part, comme expliqué dans Lambert (2024), "enveloppe fermée" ne signifie nullement "enveloppe figée", comme l'atteste la croissance (en termes réels) des deux budgets

⁴ Nos voisins (Pays-Bas, Allemagne et France) appartiennent, comme la FWB, au groupe de pays dont le secondaire se caractérise par un "tronc commun" court (répartition précoce des élèves en filières distinctes), ce qui entraîne mécaniquement – les filières qualifiantes étant plus coûteuses – des moyens par élève plus élevés. Les pays nordiques (comme les pays anglo-saxons) ont un "tronc commun" long (jusqu'à l'âge de 16 ans) et donc un secondaire moins coûteux, ce qui leur permet d'investir davantage dans le primaire...et dans le supérieur.

de l'Université et du SHU. Et, d'autre part, rien n'empêchait les responsables politiques successifs de l'enseignement supérieur d'imprimer à ces deux budgets (enveloppes) des rythmes de croissance différents, comme l'ont fait leurs homologues de l'enseignement obligatoire avec les budgets du fondamental et du secondaire.

Sans doute le choix d'une évolution parallèle de ces deux budgets (enveloppes) - contrairement à la situation prévalant pour l'enseignement obligatoire - a-t-il été un choix "par défaut", faute de disposer de "balises" propres à fonder des politiques budgétaires raisonnées au sein de l'enseignement supérieur.

Pour l'enseignement obligatoire, ces "balises", qui ont permis de fonder les choix politiques (obligatoire vs secondaire), sont fournies par les comparaisons internationales disponibles dans les publications "standard" d'organismes internationaux⁵, comparaisons qui mettent systématiquement en évidence le sur-financement de notre enseignement secondaire.

Certes, les "balises" qui auraient permis de fonder des choix politiques raisonnés au sein de l'enseignement supérieur (Université vs SHU) ne sont pas disponibles dans ces publications "standard" d'organismes internationaux, pour la bonne raison que la distinction U-SHU est loin d'être universelle. Elle ne caractérise en effet que les systèmes d'enseignement supérieur organisés selon un modèle dit "binaire", adopté surtout par des pays du nord-ouest de l'Europe (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, pays scandinaves), au sein desquels les établissements du SHU⁶ sont structurés en un ensemble cohérent distinct des universités⁷.

Mais de telles "balises" peuvent pourtant être obtenues à partir d'informations complémentaires fournies dans des publications officielles de plusieurs de ces pays (Pays-Bas, Allemagne, Danemark). On y apprend que, dans ces systèmes d'enseignement supérieur organisés selon un modèle "binaire", le ratio entre les moyens par étudiant de l'Université et ceux du SHU est de l'ordre de 1,9 (voir l'annexe 4 pour détails et mention des sources).

Qu'en est-il en FWB ? On vérifie que, calculé selon la même méthodologie que ceux des Pays-Bas, de l'Allemagne et du Danemark⁸, ce ratio n'est que de 1,55 en FWB, soit un écart (entre l'Université et le SHU) nettement plus faible que dans les autres pays ayant adopté un modèle "binaire" pour leur enseignement supérieur.

En combinant ce ratio avec d'autres données aisément disponibles, on est en mesure de calculer (voir l'annexe 4) les rapports entre les moyens par étudiant de l'Université, d'une part, et du SHU, d'autre part, entre chacun de ces pays et la FWB.

⁵ Comme, par exemple, *Regards sur l'éducation* de l'OCDE. Notons que EUROSTAT et l'UNESCO partagent les mêmes données que celles de l'OCDE.

⁶ Dénommés "Hautes Écoles" en FWB, "Hogescholen" en Communauté flamande et aux Pays-Bas, "Fachhochschulen" en Allemagne.

⁷ La plupart des pays (Royaume-Uni, États-Unis, Japon, ...) disposent d'un enseignement supérieur structuré selon un modèle dit "unitaire". La France se distingue radicalement des autres pays par son modèle dit "fragmenté". Et les pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne) présentent un modèle dit "dominé par les universités", car les établissements "hors université" n'y sont pas structurés en un ensemble cohérent.

⁸ La méthodologie adoptée pour l'établissement des moyens par étudiant de l'Université et du SHU aux Pays-Bas, en Allemagne et au Danemark est identique à celle adoptée, pour les comparaisons internationales, dans les publications "standard" de l'OCDE : il s'agit de prendre en compte tous les moyens alloués aux établissements, pour l'enseignement comme pour la R&D, de quelque source qu'ils proviennent [pouvoirs publics nationaux (fédéral, régional ou communautaire), ménages (minerval) ou étranger (fonds de recherche européens)]. Cette méthodologie diffère de celle des *Indicateurs de l'enseignement* (dont sont tirés les montants figurant dans le tableau en annexe 1), qui ne prend en compte que les moyens alloués aux établissements, par la seule FWB, pour l'"enseignement au sens strict" (sans la R&D).

On apprend ainsi que, en moyenne dans ces trois pays, les moyens par étudiant de l'Université sont largement supérieurs à ceux de la FWB (+ 29% par rapport à la FWB) tandis que, pour le SHU, l'écart avec la FWB se réduit à + 4%.

Maintenant que ces “balises” sont enfin disponibles – et que, de surcroît, le “définancement” du SHU (en termes de moyens par étudiant) a pris fin, tandis que celui de l'Université reste très préoccupant – le cap des responsables politiques en charge de l'enseignement supérieur apparaît clairement : priorité doit à présent être donnée au “refinancement” de l'Université.

3. Politique budgétaire au niveau du secteur de l'enseignement dans son ensemble

Sur la période 2006 à 2022 (c.à.d. les 16 premières années de la période 2006 à 2025⁹), les budgets de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement supérieur ont augmenté (en termes réels) quasiment au même rythme (+18 % pour l'obligatoire et +19 % pour le supérieur) alors que les populations étudiantes évoluaient à de rythmes très différents (+3 % pour l'obligatoire contre +42 % pour le supérieur). En conséquence, l'enseignement obligatoire se voyait “refinancé” (en termes de moyens par étudiant) à concurrence de +15 % tandis que l'enseignement supérieur se voyait “définancé” (en termes de moyens par étudiant) à concurrence de -16 %.

Pourquoi les gouvernements successifs ont-ils consenti, pendant 16 ans, à mener une politique budgétaire si déséquilibrée en termes de conséquences sur l'évolution des moyens par étudiant ?

Avant de répondre à cette question, il faut tout d'abord faire un sort à l'argument selon lequel il eût été impossible à la FWB, dépourvue de tout pouvoir fiscal, de faire croître le budget de l'enseignement supérieur au rythme de croissance de sa population étudiante.

Cet argument ne tient pas : on calcule aisément qu'il eût été possible¹⁰ – en restant dans le cadre budgétaire alloué au secteur de l'enseignement “au sens strict” – de porter l'augmentation du budget de l'enseignement supérieur à +47% (soit le taux de croissance de sa population étudiante) moyennant une réduction “raisonnable” (de +16% à +12%) de la croissance du budget alloué à l'enseignement obligatoire. Les moyens par étudiant du supérieur seraient alors restés stables (plutôt que de se réduire de -12%) par rapport à leur valeur de 2006 et les moyens par étudiant de l'obligatoire auraient encore connu une croissance honorable de +10% (plutôt que de + 14%)¹¹.

Revenons à la question posée plus haut : pourquoi une politique budgétaire plus rationnelle et plus équilibrée n'a-t-elle pas été mise en oeuvre ?

L'explication tient à la situation institutionnelle très particulière de la FWB. Dans tous les pays d'Europe, qu'ils soient organisés selon un modèle unitaire ou fédéral, le gouvernement en charge de la compétence de l'enseignement est également en charge de nombreuses autres compétences “lourdes”. C'est également le cas en Flandre, qui a fusionné Communauté

⁹ Les deux années 2023 et 2024 ont connu une inversion des tendances antérieures, avec une croissance du budget de l'enseignement supérieur sensiblement plus forte que celle de l'enseignement obligatoire. Cette “bouffée d'air” n'a été que de courte durée car le budget de l'enseignement supérieur se voyait réduit (en termes réels) en 2025. Pour l'ensemble de la période 2006 à 2025, comme l'atteste le tableau de l'annexe 1, ce bref épisode n'a pas fondamentalement altéré le verdict posé ci-dessus d'un généreux “refinancement” de l'enseignement obligatoire couplé à un sévère “définancement” de l'enseignement supérieur.

¹⁰ En vue d'illustrer le caractère réaliste de cette politique budgétaire alternative, les chiffres présentés dans cet alinéa se réfèrent à l'ensemble de la période 2006 à 2025 (et non à la seule période 2006 à 2022).

¹¹ Les tailles des deux budgets étant très inégales (le budget de l'obligatoire est 4 fois celui du supérieur), toute réduction de croissance de 1% du budget de l'obligatoire permet d'augmenter de 4% le budget (et donc les moyens par étudiant) du supérieur.

flamande et Région flamande. Dans tous ces pays, la compétence « enseignement » est confiée à un seul Ministre¹² qui a toute latitude pour proposer au gouvernement des trajectoires budgétaires différenciées selon les évolutions respectives des populations étudiantes des divers niveaux d'enseignement. La situation est différente en FWB où la compétence « enseignement » absorbe, à elle seule, près de 72% du budget global. Les gouvernements de la FWB étant toujours des gouvernements de coalition, du fait de notre système électoral proportionnel, il paraît peu judicieux de confier 72% du budget global à un seul Ministre (d'un seul parti), de sorte que le pli a été pris de scinder la compétence « enseignement » et de confier l'enseignement obligatoire, d'une part, et l'enseignement supérieur, d'autre part, à deux Ministres (de deux différents partis de la coalition). Et, pour des raisons d'équilibre politique, d'imprimer à ces deux budgets le même rythme de revalorisation (en termes réels), dicté par celui des recettes de la FWB.

Mais, à constater les évolutions de plus en plus divergentes, au fil des années, des moyens par étudiant accordés respectivement à l'enseignement obligatoire et à l'enseignement supérieur, les responsables politiques n'auraient-ils pas dû être pris d'inquiétude quant au bien-fondé de cette politique d'"étanchéité" entre les budgets respectifs de l'obligatoire et du supérieur ? Ne pouvaient-ils pas vérifier si les trajectoires poursuivies étaient en accord avec les "balises" que fournissent les comparaisons internationales ? Peut-être - mais ce n'est qu'une hypothèse - ont-ils pensé qu'en l'absence de balises plus précises, ils pouvaient se fier aux indications fournies sur la position de la Belgique dans les comparaisons internationales de l'OCDE¹³. Et celles-ci placent en effet la Belgique, pour ce qui concerne les moyens par étudiant de l'enseignement supérieur, en position relativement honorable entre nos voisins (Pays-Bas, Allemagne, France) et les pays nordiques (Danemark, Norvège, Suède, Finlande).

Mais prendre la Belgique comme "proxy" de la FWB est en l'occurrence une profonde erreur qui fausse le diagnostic : comme les moyens par étudiant de l'enseignement supérieur en FWB sont largement inférieurs à ceux de la Belgique (ceux de la Communauté flamande étant très largement supérieurs), la FWB se trouve en réalité en queue de peloton, à la fois par rapport aux pays voisins et aux pays nordiques.

Peut-être la publication de Lambert (2021) qui, pour la première fois, identifiait la position de la FWB (et non plus celle de la seule Belgique) dans les comparaisons internationales a-t-elle pu contribuer à une prise de conscience – bien tardive - du sévère handicap de notre enseignement supérieur, en termes de moyens par étudiant, vis-à-vis de ses partenaires européens ? Ce qui pourrait expliquer la "bouffée d'air" budgétaire accordée à l'enseignement supérieur en 2023 et 2024 (mais vite réprimée en 2025) évoquée en note à la section 2.

Selon les comparaisons internationales portant sur les données les plus récentes (2021) [voir l'annexe 3], les moyens par élève de notre enseignement obligatoire dépassent de 4 % ceux de nos voisins et font jeu égal avec ceux des pays nordiques. Tandis que, pour l'enseignement supérieur, nous restons très largement à la traîne, avec des moyens par étudiant très inférieurs à ces deux groupes de pays (-8 % par rapport aux pays voisins et -24 % par rapport aux pays nordiques).

Et nous savons (voir la section 2) que ce lourd handicap de notre enseignement supérieur est, presque exclusivement, attribuable au sous-financement de nos Universités.

¹² Le cas échéant, flanqué d'adjoints ("Ministres-délégués"), placés sous l'autorité du Ministre et qui suivent l'un, l'enseignement obligatoire et l'autre, l'enseignement supérieur.

¹³ Les comparaisons internationales (OCDE, EUROSTAT) des moyens par étudiant, ne portent que sur des pays et non sur des entités subnationales telles que la FWB ou la Communauté flamande.

Conclusions

Toute politique budgétaire, dans le domaine de l'enseignement comme ailleurs, nécessite de faire des choix et de procéder à des arbitrages, pour déterminer où - et avec quelle intensité - porter prioritairement l'effort lorsque des marges budgétaires se présentent.

A cette fin, les responsables politiques ont besoin de "balises" pour se fixer un cap. Dans le domaine de l'enseignement, comme dans d'autres, les "balises" utiles sont le plus souvent fournies par les comparaisons internationales.

L'examen des politiques budgétaires menées dans le secteur de l'enseignement de la FWB au cours des 20 dernières années appelle un verdict relativement sévère : dans la plupart des cas, la politique budgétaire a été menée sans prise en considération des "balises" utiles, soit du fait de rigidités liées à des logiques "politiques" (et qu'il faut dorénavant dépasser), soit par la prise en considération de "balises" inappropriées, soit par méconnaissance de "balises" utiles, pourtant disponibles.

Les résultats de ces politiques peuvent être résumés brièvement comme suit :

- pour ce qui concerne les moyens par étudiant de notre enseignement obligatoire :
 - l'enseignement primaire se situe entre le groupe des trois pays voisins (moins bien dotés) et le groupe des pays nordiques (mieux dotés) ;
 - l'enseignement secondaire se situe toujours en tête du classement, avant les pays voisins et les pays nordiques ;
- pour ce qui concerne les moyens par étudiant de notre enseignement supérieur :
 - le SHU a émergé de sa période de "définancement", en termes de moyens par étudiant, qui sont à présent quasiment au niveau de ceux du SHU de pays comparables ;
 - l'Université reste encore très sévèrement "définancée", en termes de moyens par étudiant, qui restent inférieurs de – 25% à leurs niveaux de 2006 et qui sont inférieurs de – 29% à ceux des universités de pays comparables.

Il est à espérer que, nonobstant la période d'austérité budgétaire dans laquelle est entrée la FWB depuis 2025, les responsables politiques conserveront à l'esprit les enseignements de ces balises.

Annexe 1 Évolution des budgets, des populations étudiantes et des moyens par étudiant

Les tableaux ci-dessous présentent, en %, les évolutions (en termes réels) des principaux budgets, des populations étudiantes correspondantes et des moyens par étudiant octroyés par la FWB, entre l'année 2006 et l'année 2025.

	Enseignement obligatoire	Enseignement supérieur (ES)
Δ budget (en termes réels)	+ 16 %	+ 30 %
Δ pop. étudiante	+ 2 %	+ 47 %
Δ moyens/étud. (en termes réels)	+ 14 %	- 12 %

	Enseignement obligatoire			Ens. supérieur (ES)	
	Fondam. ord.	Second. ord.	Spécialisé	Universités	SHU
Δ budget (en termes réels)	+ 21,4 %	+ 3,8 %	+ 51,7 %	+ 29,7 %	+ 30,9 %
Δ pop. étudiante	- 1,4 %	+ 5,1 %	+ 9,5 %	+ 72,8 %	+ 25,1 %
Δ moyens/étud. (en termes réels)	+ 23,1 %	- 1,2 %	+ 38,5 %	- 24,9 %	+ 4,6 %

Évolution des budgets (en termes réels), des populations étudiantes et des moyens par étudiant (en termes réels) entre 2006 et 2025

Les budgets correspondent aux “dépenses d'enseignement au sens strict” retenus dans la publication officielle *Les Indicateurs de l'enseignement* de la FWB. Pour les années les plus récentes, pour lesquelles ces budgets ne sont pas encore disponibles dans cette publication, nous avons exploité les budgets ajustés de la FWB¹⁴, en veillant à ne retenir, pour chaque niveau et type d'enseignement, que les postes budgétaires correspondant aux “dépenses d'enseignement au sens strict” tels que retenus dans *Les Indicateurs de l'enseignement*.

Le budget total de l'enseignement (au sens des “dépenses d'enseignement au sens strict”) de la FWB a connu une croissance, en termes réels, de + 19 % entre 2006 et 2025, soit un taux de croissance annuel moyen (en termes réels) de + 0,9 %. Les parts du budget total consacrées respectivement à l'enseignement obligatoire et à l'enseignement supérieur n'ont connu qu'une faible évolution entre 2006 et 2025 : de 81 % pour l'obligatoire et 19 % pour le supérieur en 2006, on est passé à 79,2 % pour l'obligatoire et 20,8 % pour le supérieur en 2025.

Les statistiques de populations étudiantes proviennent, pour l'enseignement obligatoire, des *Indicateurs de l'enseignement*, et pour l'enseignement supérieur, des sources CRef (pour l'Université) et SATURN (pour le SHU).

¹⁴ Pour l'année 2025, il s'agit du budget ajusté de juillet 2025.

Annexe 2 Montants des moyens par étudiant en 2006 et 2025

Le tableau ci-dessous présente les montants des moyens par étudiant (à prix constants de 2006) pour les années 2006 et 2025, pour les divers niveaux et types d'enseignement. La dernière colonne reprend les évolutions (en %) entre 2006 et 2025.

	2006	2025	Δ 2025/2006
• Fondamental (maternel + prim. ord.)	3078 €	3789 €	+ 23,1 %
• Secondaire ord.	6058 €	5985 €	- 1,2 %
• Spécialisé (prim. et second.)	12185 €	16876 €	+ 38,5 %
• Université	8008 €	6014 €	- 24,9 %
• SHU (HE + ESA)	4868 €	5092 €	+ 4,6 %
• Ens. obligatoire (fondam. + sec ord. + spécial.)	4628 €	5253 €	+ 13,5 %
• Ens. supérieur (Université + SHU)	6281 €	5336 €	- 11,9 %

**Niveaux des moyens par étudiant des divers niveaux
et types d'enseignement (aux prix de 2006)**

Annexe 3 Comparaison internationale des moyens par étudiant de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement supérieur (2021)

Le Tableau ci-dessous présente une comparaison internationale des moyens par étudiant de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement supérieur pour l'année 2021¹⁵.

Les données proviennent de OCDE (2024) qui, pour les comparaisons internationales, prend en compte tous les moyens alloués aux établissements, pour l'enseignement comme pour la R&D, de quelque source qu'ils proviennent [pouvoirs publics nationaux (fédéral, régional ou communautaire), ménages (minerval) ou étranger (fonds de recherche européens)]. Cette méthodologie diffère de celle des *Indicateurs de l'enseignement* (dont sont tirés les montants figurant dans le tableau en annexe 1), qui ne prend en compte que les moyens alloués aux établissements, par la seule FWB, pour l'"enseignement au sens strict" (sans la R&D).

	Primaire	Secondaire	Ens. obligatoire (prim. + second.)	Ens. supérieur (y.c. R&D)
FWB	100	100	100	100
moy. pays "voisins" (France, Pays-Bas, Allemagne)	92	95	96	108
moy. pays "nord." (Danemark, Norvège, Suède, Finlande)	116	91	101	124

Tableau : comparaison internationale des dépenses totales par étudiant pour les divers niveaux d'enseignement (2021)

(dépenses de chaque pays rapportées à celles de la FWB x 100)

Pour chaque groupe de pays, est présenté le rapport entre le niveau des moyens par étudiant du groupe de pays considéré et celui de la FWB multiplié par 100. Ainsi, les valeurs pour la FWB sont étalonnées à 100 et, pour prendre un exemple, les moyens par étudiant de l'enseignement primaire des pays "voisins" sont de 8% inférieures à celles de la FWB tandis que celles des pays "nordiques" sont de 16% supérieures à celles de la FWB.

¹⁵ Les données proviennent de OCDE (2024) et portent sur l'année 2021 (dernière observation disponible). Comme exposé dans le texte, cette publication ne fournit que les données par pays et non pour des entités subnationales telles que la FWB ou la Communauté flamande. Dans Lambert (2021), dont les statistiques portaient sur l'année 2017, nous disposions aussi, pour chaque niveau d'enseignement, des données relatives à la FWB, à la Communauté flamande ainsi qu'à la Belgique. Pour étalonner le niveau de la FWB à partir de celui de la Belgique, nous avons repris ici, pour chaque niveau d'enseignement, les ratios FWB/Belgique de Lambert (2021).

Annexe 4 Comparaison internationale des moyens par étudiant de l'Université et du SHU

Comme exposé dans la section 2, la distinction entre Université et SHU ne caractérise que les pays dont l'enseignement supérieur (ES) est, comme le nôtre, organisé selon un modèle dit "binaire".

On dispose, pour certains de ces pays (FWB, Pays-Bas, Allemagne, Danemark) du ratio des moyens par étudiant de l'Université et du SHU¹⁶. Ces ratios sont présentés en colonne 2 du tableau ci-dessous.

En combinant ces ratios avec d'autres informations aisément accessibles, on peut calculer, séparément pour l'Université et pour le SHU, le rapport entre les moyens par étudiant de ces pays étrangers et de ceux de la FWB.

Le tableau suivant présente les données de base¹⁷.

	moyens/étud. dans l'ES (FWB = 1)	ratio des moyens/étud U/SHU
FWB	1,0	1,55
Pays-Bas (NL)	1,171	1,77
Allemagne (DE)	1,078	1,90
Danemark (DK)	1,319	2,05

Tableau : données de base

A l'issue des calculs, dont la méthode sera fournie ci-après, on obtient les résultats suivants¹⁸ pour les moyens par étudiant de l'Université et du SHU (normalisés par rapport aux niveaux de la FWB, fixés à 1).

	moyens/étud. de l'U (FWB = 1)	moyens/étud. du SHU (FWB = 1)
FWB	1,0	1,0
Pays-Bas	1,31	1,15
Allemagne	1,12	0,91
Danemark	1,43	1,07
Moyenne des 3 pays	1,29	1,04

On constate qu'en moyenne, dans les autres pays dont l'enseignement supérieur est organisé selon un modèle "binaire" (et pour lesquels nous disposons des données utiles), les moyens par étudiant de l'Université sont supérieurs de + 29% à ceux de la FWB tandis que, pour le SHU, les moyens par étudiant ne sont supérieurs que de + 4% à ceux de la FWB.

¹⁶ Les sources des ratios des moyens/étudiant U/SHU sont les suivantes : HRK (2025) pour l'Allemagne, CBS (2024) pour les Pays-Bas, et OCDE (2021) pour le Danemark. Calculs propres pour la FWB,

¹⁷ Pour les moyens/étudiant dans l'ES, voir OCDE (2024) présentant des données pour l'année 2021. Celles-ci sont analysées selon la méthodologie déjà adoptée dans Lambert (2021) pour les données portant sur l'année 2017.

¹⁸ Ces résultats se rapportent à l'année 2021 car basés sur les moyens par étudiant de l'enseignement supérieur de l'année 2021.

Bref exposé de la méthode de calcul

La méthode de calcul nécessitera de combiner les diverses données du Tableau des données de base.

Pour le calcul du ratio des moyens par étudiant de l'Université des divers pays :

Dans une 1^{ère} étape, on part de l'identité exprimant les moyens par étudiant de l'enseignement supérieur comme une moyenne pondérée¹⁹ des moyens par étudiant de l'Université et des moyens par étudiant du SHU. En utilisant le ratio des moyens par étudiant U/SHU, on réécrit cette identité de façon à exprimer les moyens par étudiant de l'enseignement supérieur en fonction des seuls moyens par étudiant de l'Université. On substitue ensuite, pour chaque pays, la valeur de la colonne 2 du Tableau des données de base dans l'expression obtenue.

Ensuite, dans une 2^{ème} étape, on exploite les statistiques de la colonne 1 du Tableau des données de base pour exprimer, pour chacun des 3 pays étrangers, l'expression suivante « moyens par étudiant de l'enseignement supérieur du pays » = (statistique de la colonne 1) X moyens par étudiant de l'enseignement supérieur de la FWB ».

On remplace alors « moyens par étudiant de l'enseignement supérieur du pays » par l'expression obtenue dans la 1^{ère} étape, et de même pour « moyens par étudiant de l'enseignement supérieur de la FWB » et on obtient les “moyens par étudiant de l'Université” du pays, rapportés à ceux de la FWB, présentés au bas de la page précédente.

Pour le calcul du ratio des moyens par étudiant du SHU des divers pays :

On réécrit l'identité de 1^{ère} étape, de façon à exprimer les moyens par étudiant de l'enseignement supérieur en fonction des seuls moyens par étudiant du SHU puis on poursuit comme ci-dessus.

¹⁹ Les pondérations adéquates sont les parts respectives des étudiants de l'Université et du SHU dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Ces données sont aisément disponibles sur les sites présentant l'enseignement supérieur des divers pays.

Bibliographie

- CBS (2024), Centraal Bureau voor de Statistiek, *Education; education expenditure and CBS/OECD indicators*,
<https://www.cbs.nl/en-gb/figures/detail/80393eng>
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Budgets en ligne,
http://www.budget-finances.cfwb.be/index.php?id=budgets_en_ligne
- Fédération Wallonie-Bruxelles, ETNIC, *Les Indicateurs de l'enseignement* (diverses éditions, de 2007 à 2024)
- HRK (2025), German Rectors' Conference, *Higher Education Institutions in figures 2025*,
https://www.hrk.de/fileadmin/redaktion/hrk/02-Dokumente/02-06-Hochschulsystem/Statistik/2025-08-12_HRK-Statistikfaltblatt-2025_EN.pdf
- Lambert, J.-P. (2021), « Ampleur et effets de la dégradation du financement de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles », *Revue Dynamiques régionales de l'IWEPS*, n° 11, p. 11-29, septembre 2021.
- Lambert, J.-P. (2024), « L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cessons d'incriminer l'enveloppe fermée », rubrique "Opinion" de *La Libre Belgique*, 8 janvier 2024.
- OCDE (2021), « Resourcing higher education in Denmark – Thematic policy brief », *OECD Education Policy Perspectives* n°49
- OCDE (2024), *Regards sur l'éducation 2024*, Tableau C1.1 portant sur les données de l'année 2021.